Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213501836-20260605-2026_32-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D
CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE MONDEVERT
(ILLE ET VILAINE)

SEANCE DU 05/06/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son exécution.

Date de la convocation : 01/06/2026
Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Mondevert sous la présidence de M. Jean-Yves LEBLANC, Maire

Etaient présents : M. LEBLANC Jean-Yves, Mme GAILLARD Anaïs, M. PERRIER Jacques, Mme AUPIED Mélanie, Mme DUBOIS Laurence, Mme BELLANGER Marie-Ange, Mme GEORGEAULT Catherine, M. LOUASIL Jérémie, ~~Mme LALLAURET Virginie~~, M. LEMOUX Nicolas, M. MARIN Mikaël, M. LOURY David, ~~M. PARAGE Antoine~~, ~~M. BLANDEAU Marc-Antoine~~, Mme PLANCHAIS Mathilde

Absents excusés : M. PARAGE Antoine, M. BLANDEAU Marc-Antoine

Procuration : Mme LALLAURET Virginie à M. LEBLANC Jean-Yves

Secrétaire de séance : M. MARIN Mikaël

2026.32 – SENATORIALES – ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme DUBOIS Laurence, Mme BELLANGER Marie-Ange, Mme PLANCHAIS Mathilde, Mme GAILLARD Anaïs

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Délégués titulaires : M. LEBLANC Jean-Yves, Mme AUPIED Mélanie, Mme GAILLARD Anaïs

Délégués suppléants : M. LOUASIL Jérémie, M. MARIN Mikaël, Mme PLANCHAIS Mathilde

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213501836-20260605-2026_32-DE

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le Maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

c) Élection des délégués

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins nuls : 0
- Bulletins blancs : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. Jean-Yves LEBLANC : 13 voix
- Mme Mélanie AUPIED : 13 voix
- Mme Anaïs GAILLARD : 13 voix

M. LEBLANC Jean-Yves, Mme AUPIED Mélanie, Mme GAILLARD Anaïs ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

- nombre de bulletins : 13
- bulletins nuls : 0
- Bulletins blancs : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. Jérémie LOUASIL : 13 voix
- M. MARIN Mikaël : 13 voix
- Mme Mathilde PLANCHAIS : 13 voix

M. LOUASIL Jérémie, M. MARIN Mikaël, Mme PLANCHAIS Mathilde ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme,
En Mairie, 5 juin 2026
Le Maire,
M. Jean-Yves LEBLANC